

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 3 août 2015

4 groupements présélectionnés pour la réalisation de logements étudiants privés à Paris-Saclay

L'Établissement public Paris-Saclay a lancé une consultation pour l'attribution des droits à construire de la parcelle C.2.2.B au cœur du quartier de l'École polytechnique en février 2015. La première phase de la consultation vient de s'achever avec la désignation de quatre groupements d'opérateurs et d'architectes amenés à poursuivre la procédure :

- Le Groupe Pichet avec Canal Architecture
- Le Groupe Gecina avec Mars Architectes
- Le Groupe Demathieu Bard Immobilier, et les architectes Baumschlager Eberle
- Le Groupe Nexity avec les agences associées pour la consultation, Scape et Bruno Rollet

La parcelle accueillera entre 230 et 270 logements étudiants privés, intégrant au minimum 15 % de colocations (5 400 à 6 400 m² de surface de plancher construit), ainsi qu'un programme complémentaire de 1 000 à 2 000 m² de surface de plancher construit, dont la nature sera proposée par les groupements.

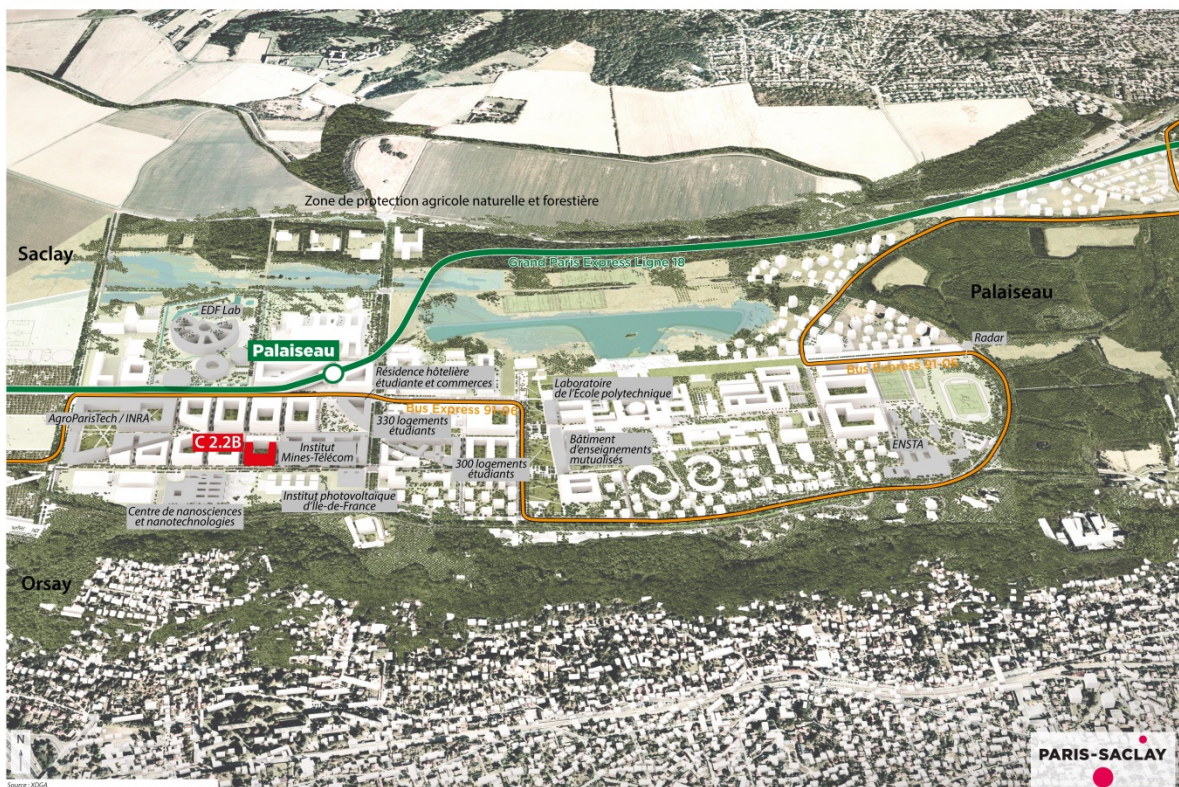
A titre d'exemple, ce programme pourrait comporter des locaux dédiés à de très petites entreprises, des résidences artistiques, un équipement de quartier privé, des services, un fablab...

Les groupements répondant à la consultation intègrent les compétences suivantes :

- un opérateur pour la résidence étudiante et pour le programme complémentaire
- un gestionnaire pour la résidence étudiante
- un exploitant pour le programme complémentaire

Lors de la seconde phase de la consultation, les groupements remettront une esquisse architecturale correspondant aux éléments présentés en premières phases. La date de rendu est fixé mi-octobre, pour une sélection du lauréat en novembre.

Localisation du lot C 2.2B



Contacts presse :

Agence Manifeste / Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr – 01 55 34 99 87

EPPS / Shauna Grew
shauna.grew@oin-paris-saclay.fr – 01 64 54 26 78

A propos de l'Établissement public Paris-Saclay

L'Établissement public Paris-Saclay, créé en 2010 par la loi relative au Grand Paris, impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon :

- 231 100 m² de chantiers sont en cours ou en passe d'être lancés : EDF Lab, extension des laboratoires de l'École polytechnique, Lieu de Vie, Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, Centre de nanosciences et de nanotechnologies, ENSAE ParisTech...

- 415 570 m² sont attribués : Institut Mines-Télécom, École Normale Supérieure de Cachan, pôle de recherche Neurosciences, halle multisports mutualisée ...

- 103 200 m² sont en cours de consultation : Pôle Biologie- Pharmacie-Chimie de l'université Paris-Sud, groupe scolaire, logements étudiants...

- 83 500 m² sont à l'étude : AgroParisTech / INRA, Incubateur-Pépinière-Hôtel d'entreprises, Learning Center...

Sur le campus urbain, le projet comprend 548 000 m² de logements familiaux et étudiants pour lesquels des consultations ont été engagées en 2015.

En 2014, le Conseil d'administration de l'Établissement public a pris l'initiative de deux zones d'aménagement concerté sur les périmètres de Satory-Ouest à Versailles et Boubas-Louise Michel à Trappes.

Un site : www.epps.fr

Un blog : www.media-paris-saclay.fr

Une émission : Paris-Saclay TV sur TV Fil 78 et Téléif

Un lieu : le PROTO204 - www.proto204.co

Retrouvez @ParisSaclay sur Twitter et rejoignez la communauté Paris-Saclay sur Facebook.